



LA TROUSSE 72 HEURES

TROIS JOURS,
ÇA PASSE VITE,
MAIS 72 HEURES,
ÇA PEUT ÊTRE
LONG!



Préparez-vous à toute éventualité en consultant
le drummondville.ca/mesuresdurgence

**LA
SÉCURITÉ**
S'INSCRIT EN CAPITALE

DRUMMONDville
Capitale du développement

INCIDENT LIÉ À DES SUBSTANCES CHIMIQUES OU BIOLOGIQUES



Si vous êtes témoin d'un incident lié à des substances chimiques ou biologiques :

- Composez le 9-1-1 et suivez les directives.

Les autorités décideront si vous devez évacuer votre demeure ou y rester confiné, auquel cas, vous pourrez consulter les pages 11 et 12 et suivre les consignes.

TREMBLEMENT DE TERRE



INCIDENT LIÉ À DES
SUBSTANCES CHIMIQUES
OU BIOLOGIQUES



TREMBLEMENT
DE TERRE

Abritez-vous à l'intérieur :

- Restez à l'intérieur;
- Éloignez-vous des fenêtres, des meubles en hauteur et des objets accrochés au mur;
- Réfugiez-vous sous un meuble solide et placez-vous en position accroupie.

Après les secousses :

- Préparez-vous à ressentir les répliques;
- Restez calme. Aidez les autres si vous en êtes capable;
- Si nécessaire, composez le 9-1-1;
- Inspectez votre demeure et vérifiez si celle-ci a subi des dommages. Si vous croyez que la structure a subi des dommages ou qu'il y a une fuite de gaz, n'entrez pas;
- Surveillez les avertissements météorologiques et les instructions diffusés par les autorités à la radio, à la télévision et sur Internet;
- Si vous devez évacuer votre domicile, référez-vous à la page 11.



En période de canicule :

- Hydratez-vous suffisamment;
- Évitez de consommer des boissons alcoolisées;
- Rafraîchissez-vous souvent;
- Protégez-vous de la chaleur et du soleil;
- Réduisez les efforts physiques;
- Portez des vêtements légers;
- Informez-vous de l'état de santé de vos proches;
- Suivez les recommandations de votre médecin, s'il y a lieu;
- Surveillez les renseignements et les instructions sur la situation qui sont diffusés par les autorités à la radio, à la télévision et en ligne;
- Si possible, allez dans les endroits climatisés;
- Consultez la liste des centres de rafraîchissement et les heures d'ouverture des piscines municipales au drummondville.ca.

Une veille d'orages violents survient souvent à la suite d'un épisode de chaleur extrême. Dans ce cas :

- Suivez les avertissements météorologiques et les instructions qui sont diffusés par les autorités à la radio, à la télévision et en ligne;
- Rangez tout ce qui pourrait être emporté ou arraché par le vent, comme les meubles de jardin et les objets à l'extérieur;
- Fermez les fenêtres;
- Envisagez la possibilité d'une panne électrique (voir page 7);
- Tenez compte des prévisions météorologiques pour vos déplacements et en cas d'orages violents, ne prenez pas la route. Attendez que les autorités vous informent que tout est revenu à la normale.

TEMPÊTE VIOLENTE

ORAGE, VERGLAS, VENT
VIOLENT, ETC.



Le moment où le territoire de Drummondville sera touché par une tempête est prévisible. Cependant, son ampleur est plus difficile à prévoir. Soyez donc prêts à toute éventualité.

En cas de tempête violente :

- Restez à l'intérieur à moins que l'on vous demande d'évacuer;
- Éloignez-vous des fenêtres, des portes et du foyer;
- Suivez l'évolution de la situation sur les différentes plates-formes (site Web, Facebook, Twitter, YouTube) de la Ville de Drummondville ou dans les médias;
- Si vous avez du temps, rangez tout ce qui pourrait être emporté ou arraché par le vent, comme les meubles de jardin et les objets à l'extérieur;
- Envisagez la possibilité d'une panne d'électricité (référez-vous à la page 7);
- Ne prenez pas la route. Attendez que les autorités vous informent que tout est revenu à la normale;
- Pour obtenir l'aide des services d'urgence, composez le 9-1-1;
- N'allez pas à l'extérieur.

CHALEUR EXTRÊME



TEMPÊTE VIOLENTE
ORAGE, VERGLAS, VENT
VIOLENT, ETC.



MONOXYDE DE CARBONE



CO

Reconnaître le monoxyde de carbone :

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, mortel s'il est inspiré en trop grande quantité. Il provient d'une combustion incomplète produite par tout ce qui utilise un combustible, comme les génératrices, les appareils de chauffage à combustion et les BBQ. Il est aussi possible que le monoxyde de carbone s'infilte dans votre demeure par les drains à la suite de dynamitage.

Sans détecteur de monoxyde de carbone, il est impossible de savoir si le gaz est présent dans l'air, car celui-ci est inodore, incolore et sans goût.

Si vous ressentez des signes ou des symptômes, par exemple des maux de tête, des nausées, des étourdissements, des faiblesses ou si vous subissez des évanouissements ou des chutes inattendues, évacuez immédiatement les lieux et composez le 9-1-1.

En l'absence de signes ou de symptômes :

- Fermez les fenêtres;
- Sortez de la maison;
- Composez le 9-1-1.



En prévention :

- Établissez un point de rassemblement;
- Faites un exercice d'évacuation par année;
- Vérifiez les avertisseurs de fumée (un par étage) et changez la pile deux fois par année lors du changement d'heure;
- Informez les résidents de la marche à suivre en cas d'incendie.

Au déclenchement de l'avertisseur de fumée ou au déclenchement du système d'alarme incendie :

- Vérifiez la situation;
- S'il y a un début d'incendie, composez le 9-1-1;
- Si possible, éteignez le feu et demandez aux autres résidents d'évacuer;
- Si ce n'est pas possible d'éteindre le feu, sortez de la maison par la porte la plus près pour vous rendre au point de rassemblement;
- Ne retournez jamais à l'intérieur;
- Faites le décompte des gens;
- Informez les pompiers de l'état de la situation.

MONOXYDE
DE CARBONE



INCENDIE



PANNE ÉLECTRIQUE

Pendant la panne :

- Vérifiez si la panne d'électricité se limite à votre demeure;
- Si vos voisins ont du courant, vérifiez les disjoncteurs;
- Si vos voisins n'ont pas de courant, alertez votre fournisseur d'électricité;
- Fermez le plus grand nombre de disjoncteurs possible pour prévenir les surcharges ou les bris quand l'électricité reviendra;
- Fermez toutes les lumières, sauf une;
- Laissez un seul calorifère allumé en période hivernale, et réglez-le à 15 °C, si possible;
- Fermez tous les autres à l'aide des disjoncteurs;
- Évitez d'ouvrir la porte du réfrigérateur et du congélateur, si possible;
- N'utilisez jamais de barbecue, de réchaud ou de génératrice à l'intérieur, leur utilisation produit du monoxyde de carbone qui est toxique lorsqu'on le respire;
- Surveillez les instructions diffusées par les autorités à la radio (à manivelle, à piles ou dans l'auto) et en ligne;
- Soyez vigilant avec l'utilisation des bougies;
- N'utilisez pas les appareils de chauffage d'appoint (au bois, au gaz, aux granules, à l'huile, etc.) s'ils n'ont pas été vérifiés et entretenus depuis plus d'un an;
- Si les autorités vous demandent d'évacuer, référez-vous à la page 11.



Une fois le courant rétabli :

- Par temps froid, remettez tout d'abord en marche le système de chauffage. Si possible, commencez par diffuser de la chaleur aux endroits stratégiques, une trop grande demande de plusieurs propriétés aura pour effet de faire sauter les disjoncteurs des transformateurs sur le réseau électrique du fournisseur d'électricité;
- Vérifiez la nourriture. Si la porte du congélateur est restée fermée, les aliments devraient demeurer congelés de 24 à 36 heures. Un réfrigérateur garde les aliments au froid pendant environ 4 heures, si la porte reste fermée.

PÉNURIE OU CONTAMINATION D'EAU POTABLE

Chaque épisode de contamination d'eau potable est différent. Il doit donc être traité de la façon appropriée.

Si les autorités vous informent que votre eau est contaminée ou qu'elle a une apparence inhabituelle...

Si l'eau provient d'un puits :

- Informez tous les gens de la résidence;
- Faites analyser l'eau par un professionnel pour déterminer le contaminant et le traitement qui devra être mis en place.

Si l'eau provient du réseau d'aqueduc municipal :

- Informez tous les gens de la résidence;
- Téléphonez au 819 478-6572;
- Suivez les directives des autorités.

Quand l'eau du robinet devient trouble, elle devient inutilisable pour tous les usages sauf pour évacuer l'eau des toilettes. Ainsi, n'utilisez que de l'eau embouteillée pour tous les autres usages, tels que :

- Boire;
- Préparer des boissons chaudes ou froides et le lait maternisé;
- Préparer les aliments et les glaçons;
- Laver les fruits et les légumes qui sont mangés crus avec la pelure;
- Se brosser les dents et se raser;
- Se laver les mains;
- Faire son hygiène corporelle;
- Laver la vaisselle;
- Faire la lessive.



PANNE ÉLECTRIQUE

PÉNURIE OU
CONTAMINATION
D'EAU POTABLE



INONDATION

Si la Ville de Drummondville annonce une veille d'inondation...

Avant que l'eau n'entre :

- Coupez le gaz en fermant la valve du réservoir à l'extérieur;
- Coupez l'électricité en fermant le disjoncteur principal;
- Surélevez le plus d'objets possible;
- Bouchez les tuyaux de la cuvette et les drains pour prévenir les refoulements d'égout;
- Calfeutrez les portes, les fenêtres et tout autre endroit par où l'eau pourrait s'infiltrer.

Pendant que l'eau entre :

- N'allez pas dans un sous-sol inondé où il peut y avoir des fils ou des appareils sous tension;
- Ne tentez pas de couper l'électricité, si ce n'est pas encore fait;
- Quittez votre maison dès que vous jugez que celle-ci n'est plus sécuritaire, que les voies d'accès risquent de devenir impraticables ou aussitôt que les autorités vous le conseillent. Par la suite, suivez les consignes énumérées à la page 11.



Réintégration :

- Attendez l'avis de réintégration des autorités;
- Faites vérifier l'électricité par un maître électricien;
- Faites vérifier tous les systèmes touchés (chauffage au mazout, réservoir à eau chaude, assainisseur d'eau, etc.);
- Ne consommez pas l'eau de votre puits s'il a été touché par l'inondation (référez-vous à la page 8);
- Asséchez les endroits mouillés. Il est possible que vous ayez à ouvrir des murs pour bien assécher certains endroits;
- Nettoyez les endroits et les objets touchés par l'eau;
- Soyez attentif à la présence de moisissures;
- Assurez-vous de l'intégrité de la structure (planchers, fondation, etc.)
- Jetez la nourriture et les médicaments qui ont été touchés par l'eau;
- Documentez les dommages avec un appareil photo ou avec une caméra vidéo.

Si vous devez circuler en voiture dans une zone inondée :

- Ne vous aventurez pas sur une chaussée recouverte d'eau;
- Si l'eau recouvre toute la chaussée, tentez d'emprunter une autre route;
- Si vous êtes enclavé et qu'il vous est impossible de quitter la zone inondée, appelez le 9-1-1 ;
- Si vous n'avez aucun moyen de communication, tentez d'attirer l'attention en utilisant votre klaxon, vos feux de détresse ou vos phares;
- En tout temps, respectez le Code de la sécurité routière;
- Conduisez lentement et prudemment.

INONDATION



ÉVACUATION



Suivez les instructions données par les autorités.

Pour vous préparer avant l'ordre d'évacuation :

- Quittez votre maison aussitôt que les autorités le conseillent;
- Apportez votre trousse d'urgence avec vous;
- Coupez l'alimentation principale en eau, ouvrez les robinets et chassez l'eau des toilettes pour drainer un maximum d'eau;
- S'il y a un risque de gel, laissez quelques plinthes électriques fonctionnelles réglées à 15 °C;
- S'il n'y a pas de risque de gel, coupez l'électricité;
- Coupez le gaz;
- Verrouillez vos portes et fermez vos fenêtres;
- Empruntez les routes désignées et soyez à l'affût de l'information relative aux fermetures de routes;
- Surveillez les renseignements et les instructions sur la situation qui sont diffusés par les autorités à la radio, à la télévision et en ligne;
- Avisez vos proches de votre situation.

Si vous avez un animal :

- La meilleure façon de protéger votre animal pendant une situation d'urgence est de le confier à un refuge pour animaux. La plupart des lieux d'hébergement n'acceptent que les animaux d'assistance. Dressez une liste des endroits où laisser votre animal au cas où vous devriez partir. Cette liste peut comprendre:
 - les centres d'hébergement et les refuges pour animaux,
 - les cliniques vétérinaires,
 - les membres de la famille et les amis;
- Faites participer votre animal lors des exercices du plan d'urgence familial.

CONFINEMENT

INCENDIE DANS LE VOISINAGE OU
DÉVERSEMENT DE MATIÈRE DANGEREUSE



Si les services d'urgence vous confinent dans votre résidence :

- Fermez et verrouillez toutes les fenêtres et les portes donnant à l'extérieur;
- Éteignez tous les échangeurs d'air ainsi que les systèmes de chauffage et de climatisation reliés à une entrée d'air extérieure, pour éviter l'infiltration d'air souillé;
- Allez dans une pièce située au-dessus du niveau du sol, si possible dans un local sans fenêtre;
- Utilisez du ruban adhésif ou des linges humides pour sceller les fentes autour des portes et des bouches d'air;
- Suivez l'évolution de la situation sur les différentes plates-formes (site Web, Facebook, Twitter, YouTube) de la Ville de Drummondville ou dans les médias;
- Pour obtenir l'aide des services d'urgence, composez le 9-1-1.

Seules les autorités peuvent vous confiner. Prendre soi-même la décision de se confiner à la maison peut entraîner de graves conséquences.

Si vous avez un animal :

- Gardez votre animal à l'intérieur. Les animaux sont très sensibles aux changements brusques de température et ils s'isolent souvent lorsqu'ils ont peur. Ne laissez jamais un animal à l'extérieur ou attaché;
- Séparez les chiens des chats. Tenez les petits animaux, comme les hamsters, loin des plus gros. Le stress peut créer des comportements inhabituels.

ÉVACUATION



CONFINEMENT
INCENDIE DANS LE VOISINAGE
OU DÉVERSEMENT DE MATIÈRE
DANGEREUSE





LA TROUSSE

Articles de base :

- Deux litres d'eau par personne par jour
- Récipient à eau
- Aliments non périssables pour 72 heures
- Ouvre-boîte manuel et ustensiles
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (avec piles de rechange)
- Radio à manivelle ou à piles (avec piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Clefs additionnelles (pour la maison, pour l'auto, etc.)
- Argent comptant (en pièces et en petites coupures)
- Fils pour charger le cellulaire
- Brochure *LA TROUSSE 72 HEURES*
- Couverture thermique
- Bougies et allumettes
- Outils de base et ruban adhésif
- Sifflet
- Crayon et papier
- Masque antipoussière
- Ruban adhésif de type *duct tape*
- Bâton lumineux
- Couteau multifonctionnel

Gants de travail

Sacs pour les matières contaminées

Comprimés de purification d'eau

Si vous devez quitter la maison, n'oubliez pas d'emporter :

Trousse 72 heures

Vêtements de rechange

Brosse à dents et dentifrice

Savon ou désinfectant pour les mains

Antisudorifique

Médicaments appropriés

Articles pour nourrissons

Matériel pour personnes handicapées

Articles pour animaux domestiques



*Faites attention aux produits périssables.
Vérifiez votre trousse annuellement.*



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTES

Pour urgence: **9-1-1**

Ligne citoyenne: **819 478-7265**
(EN PÉRIODE DE MESURES D'URGENCE SEULEMENT)

Hydro-Québec: **1 800 790-2424**

Sûreté du Québec (police): **819 478-2575**

Centre antipoison: **1 800 463-5060**

Info-Santé: **8-1-1**

Centre intégré universitaire de santé et
de services sociaux de la Mauricie-et-du-
Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)

MRC de Drummond: **819 474-2572**

À remplir (nom et numéro de téléphone)

Électricien: _____

Plombier: _____

Compagnie d'assurance: _____

Membres de la famille

Nom Téléphone

Nom Téléphone

Nom Téléphone

Nom Téléphone

Personnes-ressources à l'extérieur de la ville

Nom Téléphone

Nom Téléphone

Nom Téléphone

Nom Téléphone

LA TROUSSE



FRÉQUENCES DES RADIOS DE DRUMMONDVILLE

Énergie 92,1

Rouge FM 105,3

POUR DEMEURER INFORMÉ EN TEMPS RÉEL
drummondville.ca/mesuresurgence



[/villedrummondville](https://www.facebook.com/villedrummondville)